

Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001

Charles Castonguay

Numéro 20, automne 2005

La vitalité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005333ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005333ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (2005). Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001. *Francophonies d'Amérique*, (20), 15-24.
<https://doi.org/10.7202/1005333ar>

VITALITÉ DU FRANÇAIS ET CONCENTRATION DES FRANCOPHONES : UN BILAN 1971-2001¹

Charles Castonguay
Université d'Ottawa

Dès avant la période qui nous intéresse, un rapport étroit entre densité et destinée des populations de langue française au Canada se dégagait des données de recensement sur l'origine ethnique et la langue maternelle. Jugé à tel point fondamental, ce rapport entre concentration territoriale et viabilité d'une minorité linguistique avait inspiré à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ou Commission BB, le concept de districts bilingues, « pierre angulaire » de ses recommandations en matière de politique linguistique (1967 : 121). La Loi sur les langues officielles précisait par la suite qu'une subdivision de recensement « peut constituer un district bilingue [...] si au moins dix pour cent de l'ensemble de la subdivision parle une langue maternelle qui est la langue officielle de la minorité linguistique dans la subdivision » (1969, art. 13). Dans le même esprit, le premier commissaire aux langues officielles suggérait que des districts bilingues soient créés en priorité dans les régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui comptent des minorités de langue française viables (1972 : 38-39).

Une question sur la langue parlée le plus souvent à la maison a été ajoutée au recensement de 1971, suivant la proposition de la Commission BB d'« utiliser par la suite [la langue usuelle plutôt que la langue maternelle] comme base de calcul » (1967 : 18). Conjuguée au renseignement sur la langue maternelle, cette nouvelle information a confirmé le rapport entre concentration territoriale des francophones et vitalité du français (Cartwright, 1976). Le gouvernement du Canada abandonnait cependant sa politique des districts bilingues en 1977. Trois décennies plus tard, il demeure néanmoins pertinent de vérifier dans quelle mesure concentration des francophones et vitalité du français sont toujours liées.

L'indice de vitalité du français

La vitalité d'une langue en contact avec d'autres est fonction de sa force d'attraction auprès des locuteurs natifs des autres langues ainsi que de la persistance linguistique de ses propres locuteurs natifs. À partir de 1971, le recensement permet de mesurer directement la vitalité du français, en particulier, en tant que langue principale parlée au foyer. Il suffit à cette fin de diviser la population parlant le plus souvent le français à la maison par celle ayant le français comme langue maternelle.

Tout simple, cet indice général de vitalité est fonction de la persistance linguistique à la maison des personnes de langue maternelle française, que nous appellerons « francophones », et de l'adoption du français comme langue d'usage au foyer par des locuteurs natifs des autres langues, autrement dit des « anglophones » et « allophones ». Un indice supérieur, égal ou inférieur à l'unité (1,00) exprime une vitalité élevée, moyenne ou faible du français dans une région donnée.

En autant que les phénomènes de persistance et de substitution linguistiques dans l'intimité du foyer sont tributaires de l'utilité et du statut d'une langue à l'extérieur de la maison (éducation, travail, consommation, loisirs), l'indice du français dans la sphère privée nous renseigne également sur sa vitalité dans le domaine public. Il existe aussi un lien immédiat entre la vitalité du français au foyer et la viabilité démographique d'une population francophone : la langue parlée le plus souvent à la maison par les parents est habituellement transmise comme langue maternelle aux enfants.

Tendances provinciales

Le tableau 1 cible l'évolution de l'indice de vitalité du français parmi les adultes âgés de 25 à 44 ans, puisque c'est à ces âges que l'usage du français s'avère décisif pour sa transmission aux enfants. L'examen de groupes d'âges restreints assure en outre que les générations observées en 2001 sont entièrement nouvelles en regard de celles examinées en 1971. Enfin, la limitation des observations aux jeunes adultes met la comparaison 1971-2001 à l'abri de l'effet déflationniste du vieillissement de la population, survenu entre les deux recensements, sur l'indice de vitalité à l'extérieur du Québec².

Tableau 1
Indice de vitalité du français parmi les jeunes adultes,
certaines provinces et régions, 1971 et 2001

Groupe d'âges	1971		2001	
	25-34	35-44	25-34	35-44
Québec	1,00	1,00	1,03	1,03
Nouveau-Brunswick	0,89	0,88	0,92	0,90
Ontario	0,64	0,62	0,57	0,55
Nouvelle-Écosse	0,58	0,58	0,53	0,51
Autres provinces maritimes	0,55	0,56	0,48	0,44
Manitoba	0,53	0,55	0,37	0,33
Autres provinces de l'Ouest	0,33	0,32	0,33	0,27

Indice de vitalité du français : population parlant le français comme langue principale à la maison, divisée par population ayant le français comme langue maternelle.

Sources : Statistique Canada, n° de catalogue 92-733 (1974) et 97F0007XCB01010 (2002).

Au Québec, le français ne faisait preuve que d'une vitalité moyenne parmi les jeunes adultes de 1971. Son indice était précisément de 1,00. Sa vitalité était faible dans les autres provinces, en corrélation étroite avec le poids relatif de leur population francophone.

Trente ans plus tard, l'indice atteint 1,03 au Québec en raison d'une amélioration apparente de la persistance linguistique des francophones et, surtout, d'une hausse réelle de la force d'attraction du français parmi les allophones immigrés depuis 1971 (Castonguay, 2003). Notons que l'indice de vitalité de l'anglais en 2001 y atteignait 1,39 parmi les 25 à 34 ans et 1,36 parmi les 35 à 44 ans.

Comme au Québec, l'indice du français s'est également accru de quelque 3 points au Nouveau-Brunswick, regain de vitalité qui reflète une hausse de persistance parmi les francophones. Il est significatif pour notre propos que le Québec et le Nouveau-Brunswick soient les seules provinces où les populations francophones ont, pour l'essentiel, maintenu leur poids tout au long de la période à l'étude. Cette stabilité démographique aurait permis aux nouvelles politiques favorisant l'usage du français dans les deux provinces de porter fruit.

Partout ailleurs, le poids des francophones a sensiblement diminué depuis 1971 (Marmen et Corbeil, 1999 : 95). Et l'on voit au tableau 1 que la vitalité du français parmi les jeunes adultes est corrélativement en baisse : perte de 7 points en Ontario, 6 points en moyenne en Nouvelle-Écosse, quelque 10 points dans les autres provinces maritimes, environ 20 points au Manitoba et quelques points en moyenne dans les autres provinces de l'Ouest où l'indice était extrêmement faible dès 1971.

Soulignons que ce recul de l'indice à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick traduit un mouvement profond. On ne saurait l'attribuer simplement à la propension croissante à former des couples linguistiquement mixtes. Car parmi les 15 à 19 ans – dont la quasi-totalité vivent toujours chez leurs parents –, l'indice était en 2001 de 0,72 en Nouvelle-Écosse, 0,70 en Ontario, 0,59 au Manitoba et 0,45 dans les autres provinces de l'Ouest. La plupart du temps, donc, dans ces provinces la substitution de l'anglais à la place du français comme langue usuelle à la maison précède la formation d'un couple mixte, plutôt que l'inverse. La même chose ressortait déjà des données de 1971 (Castonguay, 1979).

L'évolution récente de la vitalité du français et du poids des francophones dans les différentes provinces confirme ainsi la pertinence toujours actuelle de la loi géolinguistique liant densité et destinée, si largement reconnue dès avant le recensement de 1971. Dans la même optique, l'examen du rapport entre la vitalité du français et le processus d'urbanisation des francophones jettera un éclairage supplémentaire sur la hausse récente de l'indice de vitalité au Nouveau-Brunswick comparativement à sa baisse en Ontario et dans les provinces de l'Ouest.

Modes d'urbanisation distincts au Nouveau-Brunswick et en Ontario

En vue de stimuler l'usage du français à l'extérieur du Québec, la politique des districts bilingues misait sur les régions qui comptaient 10 p. 100 ou plus de

francophones. Ce critère fait ressortir trois grandes régions où le français jouit d'une vitalité relativement élevée : au Nouveau-Brunswick, la **région acadienne** formée des divisions de recensement (DR) de Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland, Restigouche, Victoria et Westmorland; en Ontario, la **région sud-est** composée des DR d'Ottawa, Prescott-Russell et Stormont-Dundas-Glengarry ainsi que la **région nord-est** comprenant les DR de Cochrane, Nipissing, Sudbury, Sudbury District et Timiskaming.

Chacune de ces régions compte une grande conurbation. Au Nouveau-Brunswick, la vaste majorité des francophones dans l'agglomération de recensement (AR) de Moncton habitent dans des villes qui, comme Moncton et Dieppe, se trouvent dans la DR de Westmorland, en région acadienne. L'AR de Moncton englobait en fait les trois-quarts de la population totale de Westmorland en 2001. En Ontario, la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa, formée pour l'essentiel de la DR d'Ottawa et, en 2001, de la majeure partie de l'ancien comté de Russell, réunit plus de 70 p. 100 des francophones de la région sud-est. Enfin, la RMR de Sudbury coïncide à peu près parfaitement avec la DR du même nom et regroupe 36 p. 100 des francophones de la région nord-est. Le tableau 2 trace la redistribution des francophones depuis 1971 à l'intérieur du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario en distinguant l'évolution de la part de la DR de Westmorland et des RMR d'Ottawa et de Sudbury de celle de leurs compléments régionaux à caractère plus rural.

Tableau 2
Concentration territoriale des francophones,
Nouveau-Brunswick et Ontario, 1971 et 2001

	Part (en %) de la population francophone provinciale		Poids (en %) des francophones dans la population totale	
	1971	2001	1971	2001
Nouveau-Brunswick	100,0	100,0	33,8	33,3
Région acadienne	93,5	92,7	58,0	59,0
DR de Westmorland	18,5	21,6	40,2	42,3
Reste de la région	75,0	71,1	65,2	67,0
Reste de la province	6,5	7,3	4,8	5,1
Ontario	100,0	100,0	6,3	4,5
Région sud-est	33,9	38,4	26,7	20,7
RMR d'Ottawa	20,1	27,2	21,4	17,4
Reste de la région	13,8	11,2	41,7	37,6
Région nord-est	31,1	24,1	35,7	32,7
RMR de Sudbury	10,3	8,7	31,9	28,9
Reste de la région	20,8	15,4	38,0	34,8
Reste de la province	35,0	37,5	2,5	1,9

Sources : Compilations spéciales des données-échantillons des recensements de 1971 et 2001.

Il en ressort que les francophones du Nouveau-Brunswick ont très peu migré vers la partie massivement anglophone de la province. Ils se sont plutôt déplacés à l'intérieur de la région acadienne, de sorte que la part de la population francophone provinciale habitant la DR de Westmorland, largement urbanisée par l'expansion de l'AR de Moncton, a augmenté de 3 points de pourcentage. Le poids des francophones a fléchi d'un demi-point seulement à l'échelle de la province et a même augmenté quelque peu dans chaque composante distinguée au tableau 2, dont notamment de 2 points dans la DR de Westmorland. Ainsi, l'urbanisation des francophones dans la région de Moncton ne s'est pas effectuée au prix de leur minorisation.

En Ontario, au contraire, urbanisation et minorisation ont évolué de concert. En début de période, la population francophone était à peu près également distribuée entre le sud-est, le nord-est et le reste de la province. En 2001, la part du nord-est avait fléchi de 7 points, dont 4,5 au profit du sud-est et 2,5 à celui du reste de la province, soit les régions les plus fortement urbanisées (dès 1971, plus de 70 p. 100 des francophones dans le reste de la province habitaient une RMR ou une grande AR de plus de 60 000 habitants). Le poids des francophones dans le sud-est ainsi que dans le reste de la province a baissé en même temps de près du quart, passant respectivement de 26,7 à 20,7 p. 100 et de 2,5 à 1,9 p. 100.

Si le poids des francophones dans la RMR d'Ottawa n'a perdu que 4 points de pourcentage, c'est parce que, comprise au départ dans la DR d'Ottawa, la RMR s'est ensuite étendue jusqu'à englober en 2001 les deux tiers de l'ancien comté de Russell qui était encore en 1971 essentiellement rural et à 84 p. 100 francophone. Comme de raison, le français jouissait d'une vitalité de 0,97 dans Russell en 1971, valeur presque aussi élevée qu'au Québec. Afin de suivre l'effet spécifique de la vie en milieu urbain sur l'indice de vitalité, il paraît par conséquent judicieux d'employer les DR, dont les limites demeurent fixes d'un recensement à l'autre, pour distinguer les parties les plus urbanisées des trois régions à forte proportion francophone de leurs contreparties plus rurales.

Incidence de l'urbanisation sur la vitalité du français

Le tableau 3 montre que, dans chaque région, l'indice de vitalité évolue différemment dans la DR la plus urbanisée que dans les DR plus rurales. Dans la région acadienne du Nouveau-Brunswick, la vitalité du français parmi l'ensemble des jeunes adultes s'est accrue davantage dans les DR plus rurales que dans la DR de Westmorland où elle n'a pas progressé de façon vraiment significative. La différence est plus marquée dans le sud-est de l'Ontario où, dans l'ensemble, l'indice du français a perdu deux fois plus de points dans la DR d'Ottawa que dans les DR plus rurales. La même chose est vraie dans le nord-est quant à la DR de Sudbury et le reste de la région.

Tableau 3
Indice de vitalité du français parmi les jeunes adultes
dans les régions à forte concentration francophone,
Nouveau-Brunswick et Ontario, 1971 et 2001

Groupe d'âges	1971		2001	
	25-34	35-44	25-34	35-44
Nouveau-Brunswick				
Région acadienne	0,85	0,86	0,88	0,84
DR de Westmorland	0,95	0,94	0,99	0,96
Reste de la région				
Ontario				
Région sud-est	0,78	0,77	0,65	0,67
DR d'Ottawa	0,88	0,88	0,84	0,82
Reste de la région				
Région nord-est	0,75	0,78	0,55	0,59
DR de Sudbury	0,80	0,79	0,71	0,69
Reste de la région				

Sources : Compilations spéciales des données-échantillons des recensements de 1971 et 2001.

Langlois (2000) a remis en question les paradigmes selon lesquels la concentration territoriale est une condition nécessaire à la survie d'une minorité tandis que la vie dans les grandes villes favorise son assimilation. Pourtant, l'évolution de l'indice de vitalité depuis 1971 confirme leur validité à tous les deux. Il semble clair, en particulier, que la vie dans les grandes conurbations à l'extérieur du Québec a toujours, aujourd'hui comme hier, un effet plus débilant sur la vitalité du français que la vie en milieu plus rural (Castonguay, 2002). Langlois (2002) a toutefois contesté à nouveau cette évidence. L'importance de la question exige que l'on examine avec soin son argumentation.

Évolution de la vitalité dans la RMR d'Ottawa

Puisque les RMR ont tendance à s'étendre, Langlois estime que c'est une erreur d'apprécier l'effet de la vie en milieu métropolitain sur la vitalité du français en suivant son évolution sur des territoires fixes comme les DR d'Ottawa et de Sudbury. En ce qui concerne Sudbury, cette objection est sans aucun fondement. La RMR de Sudbury n'a pas changé de façon significative et coïncide à quelques centaines de francophones près avec la DR du même nom, en 1971 comme en 2001.

Cependant, le milieu métropolitain est en expansion à Ottawa. Langlois considère par conséquent que l'utilisation de la DR d'Ottawa comme milieu métropolitain est « à l'extrême limite de l'acceptabilité » en fin de période et « complètement farfelue pour ne

pas dire franchement risible » en 1971, puisqu'à cette époque « toute la partie est de la division, là où se concentrait principalement la population francophone, tenait beaucoup plus du petit village agricole francophone [...] que de la grande ville » (2002 : 384).

Ces affirmations trahissent une profonde méconnaissance de la géographie régionale. Au début de la période en question, la RMR d'Ottawa était contenue dans la DR d'Ottawa, mais coïncidait à très peu de chose près avec elle. En effet, la RMR comprenait 99 p. 100 des francophones de la DR en 1971 et le « petit village agricole francophone » caractérisait plutôt l'ancienne DR de Russell. Contrairement à ce que prétend Langlois, la population francophone de la DR d'Ottawa se concentrait à l'époque dans les villes d'Ottawa et de Vanier. Il est donc tout à fait approprié d'employer la DR d'Ottawa comme équivalent du milieu métropolitain en 1971.

D'autre part, en fin de période, la RMR d'Ottawa s'était étendue au-delà de la DR pour englober les deux tiers des villages jadis agricoles et francophones de l'ancien comté de Russell. Toutefois, la DR d'Ottawa réunissait encore 86,4 p. 100 des francophones de la RMR en 2001. À Ottawa comme à Sudbury, donc, sur les trente années en cause, la vitalité du français évolue forcément de la même manière dans la RMR que dans la DR.

On peut néanmoins pousser la vérification plus loin et comparer l'indice de vitalité du français dans la RMR d'Ottawa en 2001 avec sa valeur en 1971 sur le même territoire, c'est-à-dire à l'intérieur des limites de la RMR telles que définies par Statistique Canada en 2001. On évite ainsi de doper la vitalité du français du simple fait que les deux tiers des « petits villages agricoles francophones » à vitalité linguistique relativement élevée du comté de Russell se trouvent ajoutés à la RMR d'Ottawa en 2001 alors qu'ils en étaient exclus en 1971³. Le tableau 4 trace ainsi l'évolution de la vitalité du français sur un territoire constant qui comprend l'ensemble du « milieu métropolitain » aux deux recensements en cause – y compris les banlieusards venus s'installer depuis 1971 en périphérie de certains villages –, de même que l'ensemble de la population rurale de la partie pertinente de Russell qui, en 2001 comme en 1971, tire son revenu de l'agriculture.

Tableau 4
Indice de vitalité du français parmi les jeunes adultes, RMR d'Ottawa
(délimitation de 2001) et reste de la région sud-est de l'Ontario,
1971 et 2001

Groupe d'âges	1971		2001	
	25-34	35-44	25-34	35-44
RMR d'Ottawa	0,79	0,78	0,69	0,70
Reste de la région sud-est	0,87	0,86	0,81	0,80

Sources : Compilations spéciales des données-échantillons des recensements de 1971 et 2001.

La vitalité du français dans la partie de Russell comprise dans la RMR d'Ottawa en 2001 est plus élevée, en 2001 comme en 1971, que dans la DR d'Ottawa ou que dans le reste de la région sud-est. Par conséquent, les valeurs de l'indice de vitalité au tableau 4 sont plus élevées pour la conurbation d'Ottawa et un peu plus faibles pour son complément régional qu'elles ne l'étaient pour les unités correspondantes au tableau 3.

La tendance qui ressort du tableau 4 n'en est pas moins identique à celle du tableau 3 : la baisse de vitalité du français est plus accusée dans la partie plus urbaine de la région sud-est que dans sa partie plus rurale. L'indice perd en effet 9 points en moyenne sur le territoire de la RMR tel que délimité en 2001, comparativement à 6 points dans le reste de la région. Le second paradigme contesté par Langlois demeure donc aussi valide que le premier.

La stabilité du français dans la région de Moncton

Le mode proprement territorial d'insertion dans la vie urbaine pratiqué par les francophones du Nouveau-Brunswick explique aussi pourquoi leur urbanisation ne s'est pas accompagnée d'une baisse de vitalité du français. Les francophones de l'AR de Moncton se concentrent de plus en plus à Dieppe, ville à forte majorité de langue française (Cao et Dehoorne, 2002). De 1971 à 2001, la part des francophones de la DR de Westmorland qui habitent dans la ville de Moncton n'est passée que de 39 à 41 p. 100 tandis que celle des francophones qui résident à Dieppe a bondi de 7 à 22 p. 100. Le poids des francophones est passé en même temps de 33 à 34 p. 100 à Moncton, mais de 69 à 76 p. 100 à Dieppe. La propension au regroupement résidentiel se manifeste jusque dans certains quartiers de la ville même de Moncton (Vincent, 2003).

L'essor de Dieppe comme pôle de la vie française à Moncton s'oppose au déclin de la ville de Vanier en tant que château-fort francophone à Ottawa. La part des francophones de la DR d'Ottawa qui habitent dans Vanier est passée de 15 à 7 p. 100 alors que le poids des francophones dans Vanier a chuté de 67 à 50 p. 100.

Dans un rapport remarquable présenté au gouvernement du Canada, Fullerton (1974) avait recommandé d'appliquer dans la région d'Ottawa le principe de concentration et de favoriser le regroupement des francophones dans Vanier. Comme celle des districts bilingues, la recommandation de Fullerton n'a pas été retenue. Les francophones se sont dispersés dans la conurbation d'Ottawa (Gilbert, 1999) et la vitalité du français a suivi la pente que l'on sait. En revanche, dans la région de Moncton, les Acadiens mettent en application avec bonheur la même loi géolinguistique qui a profité à la vitalité du français à l'échelle de leur province.

L'impératif territorial

Bien que le rapport entre elles continue à jouer, densité et destinée ne sont certes pas synonymes. D'autres facteurs dont les nouvelles politiques linguistiques et le sentiment de former une nation ont influé sur l'évolution de la vitalité du français dans les différentes provinces. Tout indique cependant qu'en matière de vitalité, la concentration

territoriale demeure aujourd'hui une condition aussi pertinente qu'à l'époque de la Commission BB, voire une stratégie à suivre pour assurer l'avenir.

NOTES

1. La présente étude s'inscrit dans le cadre de travaux subventionnés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
2. La baisse de fécondité des francophones entre 1971 et 2001 a pour effet d'abaisser l'indice de vitalité du français pour l'ensemble d'une population provinciale à l'extérieur du Québec. Car la persistance linguistique des enfants francophones, qui est naturellement très élevée, rehausse la vitalité du français pour la population totale, tous âges confondus. Causée partiellement par la sous-fécondité – facteur proprement démographique –, la rarefaction des enfants en 2001, à comparer à leur importance relative en 1971, exerce par conséquent un effet déflationniste sur la vitalité du français au sein de la population totale en 2001. En revanche, la faible vitalité du français à l'extérieur du Québec contribue aussi à la rarefaction des enfants francophones, en raison du lien proprement linguistique entre vitalité du français au foyer et transmission du français comme langue maternelle aux enfants.
3. Statistique Canada inclut une municipalité périphérique dans une RMR lorsque le nombre de ses habitants qui gagnent leur vie dans le noyau urbain de la RMR atteint le seuil technique de 50 p. 100.

BIBLIOGRAPHIE

- CAO, Huhua, et Olivier DEHOORNE (2002), « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada », *Annales de géographie*, n° 625 (mai-juin), p. 303-318.
- CARTWRIGHT, Don (1976), *Les zones linguistiques au Canada : supplément de référence au Rapport du Deuxième conseil consultatif des districts bilingues*, Ottawa, Secrétariat d'État.
- CASTONGUAY, Charles (1979), « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 20, n° 3 (février), p. 403-408.
- CASTONGUAY, Charles (2002), « Pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 369-380.
- CASTONGUAY, Charles (2003), « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? Analyse critique de l'amélioration de la situation du français observée en 2001 », dans Michel Venne (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, p. 232-253.
- COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES (1972), *Deuxième rapport annuel, 1971-1972*, Ottawa, Information Canada.
- COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME (1967), *Rapport*, livre premier, *Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- FULLERTON, Douglas H. (1974), *La capitale du Canada : comment l'administrer?*, Ottawa, Information Canada.
- GILBERT, Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- GOUVERNEMENT DU CANADA (1969), *Loi sur les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- LANGLOIS, André (2000), « Analyse de l'évolution démographique de la population francophone hors Québec, 1971-1996 », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2 (mai-août), p. 211-238.
- LANGLOIS, André (2002), « Pensée obsessionnelle et minorités francophones : quand l'obsession remplace la raison », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2 (mai-août), p. 381-387.

MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (1999), *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Statistique Canada.
VINCENT, Guy (2003), « Le paradoxe du français à Moncton : fragilité ou force économique? Le cas du quartier Sunny Brae », *Francophonies d'Amérique*, n° 16 (automne), p. 133-148.